

Coteaux calcaires de Borrèze

[Dordogne]

Édito

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activités humaines.

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

La Région Nouvelle-Aquitaine pilote désormais la gestion des 235 sites Natura 2000 terrestres de son territoire. Elle est d'une part cofinanceur et d'autre part autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaite maintenir la continuité dans la gestion des sites Natura 2000. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa mission d'animation du site des Coteaux calcaires de Borrèze qu'il assure depuis de nombreuses années.

Le site des Coteaux calcaires de Borrèze présente une superbe série de coteaux calcaires avec des ensembles de pelouses sèches d'une grande richesse pour la faune et la flore. Ce bulletin d'information est le premier du site. Il met l'accent sur le travail fait avec les acteurs locaux pour faire vivre et pour préserver le site. Nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, et vous apportera une meilleure connaissance de la nature extraordinaire de ce site. Et pour tout le reste, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Cyrille Gouat Animateur du site

- Nom du site : Coteaux calcaires de Borrèze
- Code du site : FR 7200676
- Localisation : Borrèze, Salignac-Eyvignes, Simeyrols
- Surface : 415 hectares
- Habitats : 5 habitats d'intérêt européen
- Espèce : 1 espèce d'intérêt européen

Des travaux pour le Lézard ocellé

Les coteaux de Borrèze accueillent un hôte rare et farouche, magnifique mais menacé : le Lézard ocellé. Avec une taille pouvant atteindre 75 cm du museau au bout de la queue, c'est le plus gros lézard européen ! S'il peut faire penser à son cousin plus commun le Lézard vert, sa robe arbore une série de tâches bleues sur les flancs, appelées ocelles, qui lui ont donné son nom. Il affectionne tout particulièrement les zones ouvertes à la végétation rase, comme les pelouses des coteaux. En revanche, un trop fort embroussaillage lui déplaît. C'est pourquoi des travaux de débroussaillage ont été entrepris au printemps 2023, pour lui offrir des milieux favorables. Il ne reste plus qu'à ouvrir l'œil, pour savoir s'il en fera son logis !



Rencontre avec l'AFPL de Borrèze

Faisons connaissance avec un acteur original du territoire, l'AFPL de Borrèze, qui œuvre depuis plusieurs années pour le retour des pratiques traditionnelles de pastoralisme, profitant à la préservation du site Natura 2000.

Pourriez-vous présenter en quelques mots l'AFPL de Borrèze et son histoire ?

L'AFPL ou Association Foncière Pastorale Libre de Borrèze a vu sa création en 2015 pour devenir opérante en 2016. C'est une association type loi de 1901 qui fonctionne grâce au bénévolat, adossée à un bureau composé comme suit : Président, Secrétaire, Trésorier, complété d'un(e) représentant(e) de la Mairie et d'un(e) consultant(e) technique.

Elle a traversé ces 9 années d'existence en essayant de faire vivre au mieux les objectifs de son fondement.

Quelle importance joue l'AFPL pour le territoire de Borrèze ? Quelles actions y menez-vous ?

L'AFPL est concernée par plusieurs volets de gestion des territoires : écologie, élevage, agriculture, lutte contre l'incendie, ou tourisme au travers de l'entretien des paysages. Elle regroupe une trentaine de propriétaires représentant une surface de 450 ha.

Pour Borrèze, elle permet aux éleveurs d'augmenter leurs surfaces de pâturages et la taille des troupeaux. L'action de l'AFPL bénéficie à la lutte contre l'embroussaillage et les risques de feux, tout en participant à la protection de la biodiversité.

L'AFPL facilite les relations entre les divers acteurs concernés, rendant collectivement possibles certaines actions qui seraient impossibles individuellement.

Avec qui l'association travaille-t-elle pour mener à bien ces actions ?

L'association travaille avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (CRDA), le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Conseil Départemental, le Conseil Régional... Ces liens nous amènent au niveau Européen par le FEADER ou Fonds européen agricole pour le développement rural.

Tout au long de l'année nous restons en contact avec la Mairie où l'association est domiciliée.

Quels sont les avantages de Natura 2000 pour une association comme la vôtre ? Et inversement ?

Une partie des surfaces couvertes par l'AFPL est située en site Natura 2000 animé par le CEN. Ce classement permet une bonne surveillance de la faune et de la flore dont Borrèze est pour certains éléments un véritable conservatoire [voir encadré]. Ceci devrait éviter la fermeture de zones à enjeux prioritaires de conservation. Natura 2000 permet d'obtenir des subventions significatives pour les bergers/éleveurs, rémunérant leurs prestations de pâturage sur les zones classées.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Les difficultés pour l'AFPL viennent essentiellement du manque de financement et de la faible participation bénévole des propriétaires adhérents. Les propriétaires sont satisfaits de voir les troupeaux à l'œuvre, mais également mécontents de ne pas les voir, oubliant qu'il n'y a pas assez de bêtes pour passer utilement partout. Souhaitons que la motivation revienne.

Avez-vous des projets particuliers dans les temps à venir ?

Les projets pour l'AFPL tiennent en quelques mots : plus de participation, plus de financement, plus de troupeaux qui pourraient venir de l'installation d'un éleveur s'adossant à l'AFPL. Une lueur d'espoir, pour 2024/25... et la suite, vient de l'éligibilité récente des AFPL aux MAEC, (Mesures agro-environnementales et climatiques). Nous avons déclaré 32 ha qui pourraient être subventionnées en plus des espaces Natura 2000, mais pour l'instant le dossier est à l'étude.

En complément du pâturage des troupeaux, nous prévoyons du débroussaillage mécanique (coût 600 € l'hectare) et du brûlage contrôlé (mise en place de coupes feux) sous l'égide des Sapeurs-Pompiers de Sarlat, travaux réalisés à partir de septembre 2024 afin de préserver flore et faune de nos coteaux.

Merci à Paul Labrunie, président et à Claude Bastit, secrétaire-trésorier de l'association, d'avoir répondu à nos questions.



Petite histoire d'éleveurs à Borrèze

Sur les hauteurs de Borrèze, Vincent Laulhère et sa compagne Julie élèvent chèvres et brebis. S'ils ne viennent pas du monde agricole, ils se sont installés là en 2016, après diverses expériences dans l'élevage, du côté des Pyrénées. Ils mènent aujourd'hui un troupeau de 60 chèvres et 60 brebis. Les chèvres, de races alpine et pyrénéenne (ou croisées entre les deux) sont vouées à la production de fromage qui est fabriqué à la ferme. Les brebis, quant à elles, sont destinées à la production de viande et sont des caussenardes, la race locale emblématique et rustique.

Si les éleveurs ont choisi ces races, c'est parce qu'ici, les animaux passent la majeure partie de l'année dehors. Les chèvres pâturent alors les prairies mais aussi les bois. Ces derniers ne sont pas sans intérêt, procurant une bonne ressource alimentaire et de l'ombre pendant les chaleurs de l'été, lorsque les prairies du causse sont cramées. Les chèvres y sont menées en pâturage itinérant. « On a remarqué qu'elles mangent mieux lorsqu'on les garde », nous explique Vincent. Les feuilles des chênes et noisetiers, qu'elles consomment volontiers, sont riches en tanins aux propriétés antiparasitaires, ce qui permet de limiter les traitements. Un atout non négligeable pour travailler en agriculture biologique.

A l'automne, ce sont les brebis que l'on retrouve sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Borrèze, participant à l'entretien des pelouses du site Natura 2000.

Si ces terrains sont assez pauvres, ils ne semblent pas leur déplaire. Preuve en est leur excellente prolificité : avec un taux proche des 100 %, cela signifie qu'on compte en moyenne près d'une naissance par brebis. Pour autant le pastoralisme sur ces coteaux abrupts n'est pas une mince affaire : il demande chaque année un lourd travail d'installation de kilomètres de clôtures. Les aides financières apportées par Natura 2000 sont ainsi essentielles pour faire perdurer ces pratiques séculaires.

L'existence de l'AFPL est également cruciale : en procurant aux éleveurs des terrains à pâturer, elles permettent à la ferme d'être autonome en fourrage. Le foin récolté sur les prairies naturelles est ainsi réservé pour le cœur de l'hiver.

La ferme est bien ancrée dans son territoire, et si l'alimentation des animaux est locale, les débouchés le sont aussi. Les produits de la ferme sont exclusivement vendus en circuit court, dans un rayon de 30 km, voire directement à la ferme. Alors si une envie de fromage vous prend, n'hésitez pas à passer voir Julie et Vincent !

Les coteaux de Borrèze, sanctuaire de biodiversité à préserver

Le site Natura 2000 abrite une riche variété de milieux naturels : éboulis, pelouses calcaires, landes à Genévriers ou à Buis, ou hêtraie...

Parmi la flore, plusieurs plantes sont menacées ou protégées : l'Euphorbe de Séguier, la Laitue vivace, le Lin de Provence, la Renoncule à feuilles de cerfeuil, la Pomme de pin, la Spirée à feuilles de millepertuis...

Quant à la faune, on peut citer trois papillons : le Damier de la Succise et l'Azuré du serpolet qui sont protégés, et la Grande Coronide, en danger d'extinction en Aquitaine.

Le Criquet bariolé est lui une espèce relique de l'époque glaciaire, rare en Dordogne, qui se trouve habituellement plutôt en montagne. Enfin, parmi les oiseaux qui fréquentent le site : l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe, le Grand-Duc d'Europe.



Criquet bariolé



Engoulevent d'Europe



Lin de Provence

Animation nature : Naturalistes en herbe sur les coteaux

Le 25 mai, dans le cadre de la Journée de l'arbre, l'association Borrèze en scène a proposé un programme éclectique mêlant arbre, agriculture ou pastoralisme, ainsi que des ateliers et des stands d'artisanat autour de ces thématiques. Dès le matin, le Conservatoire a animé une sortie nature sur une parcelle qu'il a récemment acquise et située au cœur du site Natura 2000.

Mission pour les participants : se mettre dans la peau d'un naturaliste, et tenter de reconnaître la riche flore des pelouses sèches : Cardoncelle molle, Leuzée conifère, Argyrolobe de Zanon et Phalangère à fleurs de lis se sont ainsi fait tirer le portrait.



Argyrolobe de Zanon



Cardoncelle molle

Un animateur, pour quoi faire ?

Le rôle de l'animateur est de faire vivre le site, et d'y mettre en place les actions nécessaires à la préservation de la biodiversité en son sein.

Ses missions :

- Suivre les espèces et les milieux naturels du site, et améliorer les connaissances
- Aider à la mise en œuvre de contrats pour préserver ou restaurer les milieux naturels
- Accompagner les particuliers, les collectivités ou les entreprises dans leurs projets
- Faire connaître le site au grand public, et le sensibiliser
- Assurer la gestion administrative

Envie d'en savoir plus ?

Vous pouvez contacter l'animateur du site

**Le Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine**

Antenne Dordogne
Cyrille Gouat

c.gouat@cen-na.org
tél : 05 53 03 04 55

www.coteaux-calcaires-borreze.fr

Avec le soutien financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire